

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

14 mai 2019

Présents:

A. BERGUE – JP. BRUNET – G. PORTUGAL – M. COISY – Y. MORIN – C. ALAGHEBAND – G. THEPAUT – G. BERRUET – H. BAILLEUL – B. GOURVEZ – G. NORMANT – J. DESCHAMPS – V. BENAITREAU

Absents excusés:

P. LECLERCQ (pouvoir donné à C. ALAGHEBAND) – J. de CAZANOVE (pouvoir donné à G. THEPAUT)

Invité:

C. DUPLESSIS

PV du précédent CA du 9 avril

Le PV de la réunion du CA du 9 avril 2019 est approuvé à l'unanimité ; il sera précisé dans ce PV que le PV du CA du 5 mars est approuvé à la majorité : par 12 des administrateurs présents (les 3 nouveaux membres du CA, absents au CA de mars, s'abstenant)

LES DÉCISIONS PRISES PAR LE C.A.

1. Avantages du statut de « membre d'honneur »

2 réductions du tarif des adhésions sont proposées pour les membres d'honneur en 2019: 30% et 50%.

Ces propositions sont soumises au vote :

Une réduction de 30% sur le tarif de l'adhésion est décidée.

	Vote n° 1-05-2019 : réduction sur les adhésions		
	30%	50%	abstention
Voix	8	6	1

En 2020 ces réductions de tarifs seront intégrées dans la grille tarifaire annexée au RI.

2. Poursuite de l'écriture du nouveau Règlement Intérieur

Un groupe de travail est constitué avec désignation de Gilles B. comme porteur de projet :

Gilbert, Christophe, Henri, Michel, Gilles B. aidés par Jocelyn (qui sera coopté) poursuivront les travaux de rédaction concernant l'ensemble des activités de l'AGS : notamment l'utilisation du terrain (en cours d'écriture), la grille tarifaire, les fiches d'activités des différentes commissions...

Jean-Paul transmettra les versions actuelles des différents documents destinés au règlement intérieur.

3. Domaine d'activités « informatique et réseau »

Dans la fiche d'activités de ce domaine, rédigée par Vincent, reste en suspens l'alarme du bâtiment de l'accueil : elle ne fait pas partie du domaine informatique ; l'alarme semble utiliser le réseau téléphonique. Finalement il est décidé d'annexer la téléphonie (contrat Orange) au domaine « informatique et réseau » et donc d'y annexer l'utilisation de l'alarme.

Il est aussi décidé que les BAL seront gérées par le domaine « informatique et réseau ». Les BAL institutionnelles seront utilisées préférentiellement (les MDP et les codes seront communiqués par Christophe par SMS avant le prochain CA). Une réunion est prévue avec Christophe et Vincent pour préciser la gestion, l'utilisation et la sécurisation des BALs et des mots de passe. Vincent rédigera un document d'utilisation.

Les applications du RGPD initiées par Jocelyn seront prises en charge par la commission informatique.

Vincent et Christophe prépareront un plan de migration de l'ordinateur PC actuel, devenu vétuste, vers un nouvel ordinateur tout en gardant l'ordinateur actuel pour supporter une partie des applications de l'AGS.

Vincent va demander à rencontrer prochainement un responsable commercial de « Prima » pour connaître les évolutions du produit par rapport à notre version, leur intérêt pour l'AGS et leur coût.

4. Projet d'échange golfique entre Saint Sébastien et Kaposvar en Hongrie

GOLF - AGS - 3 chemin André GUILBAUD 44230 ST SEBASTIEN/LOIRE

☎ 02 40 80 54 57

E-mail : golfags@orange.fr

Page 1 sur 2

Georges justifie le choix de la ville hongroise, les échanges s'avérant plus chaleureux qu'avec les autres villes jumelées à Saint Sébastien.

Le CA décide de ne pas envisager un jumelage purement golfique entre Saint Sébastien et Kaposvar mais de prévoir l'intégration du jumelage golfique avec Kaposvar dans la semaine d'échange entre les 2 villes. Ce sera l'occasion de remettre des activités sportives dans le cadre des échanges entre villes jumelées. Georges accepte de continuer sa prospection sachant que présidente du comité de jumelage de Saint Sébastien présentera le projet à Kaposvar lors d'un déplacement à la fin du mois de Mai 2019.

5. Formation – enseignement (Gilles P.)

Le CA souhaite structurer la formation et l'enseignement assurés par Cyrille et les autres enseignants. Une « fiche de fonctionnement » sera intégrée à la fiche de mission de la commission avec l'accord de Cyrille qui contribuera à l'écriture des fiches. Les documents seront préparés pour le mois de septembre avec la contribution de Jérôme (pour les aspects juridiques), Christophe (aspects financiers), Bernard (aspect sportif) et Dominique (réfèrent de l'AGS à l'accueil pour l'enseignement). Xavier en tant que pro sera aussi impliqué dans la fiche de mission et pourrait être intégré à l'école de Golf.

6. Nouvelles règles locales (Henri)

Le groupe de travail sur les règles locales se réunira en mai : il sera constitué d'Henri, Cyrille, Gilles P., Alain et William. Il s'agira de réfléchir à l'évolution des règles (en particulier pour de futures « *dropping zones* » au niveau des « obstacles d'eau » des trous 7 et 8.

7. Attribution d'une prime « de productivité » aux salariés

Il est rappelé que la « prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » ne se substitue pas aux autres primes.

Étant donné les très bons résultats pour l'année 2018 et en récompense de leur travail le CA décide à l'unanimité de faire bénéficier les 4 salariés d'une prime dite « de productivité » de 500 € qui leur sera versée prochainement.

Vote n° 2-05-2019 : Attribution d'une prime de productivité de 500 €			
	Pour	contre	abstention
Voix	15	0	0

8. Souhait de la création d'un « espace membres protégé » sur le site de l'AGS

Vincent aidé de Jean-Paul prévoira les ressources et informations de l'AGS qui pourront être accessibles uniquement dans un « espace adhérents » protégé (PV des réunions de CA aménagés, « Jouer ailleurs » etc...). L'extension « *WP members* » de *Word Press* pourrait par exemple permettre de créer un tel espace protégé. Vincent va tester cette extension avec William et Dominique dans les deux prochains mois.

9. Balles de practice utilisées sur le parcours

Les contrevenants pris sur le fait par les salariés seront immédiatement informés du délit. Le salarié présent sur le terrain devra rappeler aux joueurs fautifs le règlement et leur signifier une demande d'exclusion du parcours, comme les règles du RI le précisent. Un document sera préparé par Gilbert pour être communiqué aux salariés. La commission de discipline du CA sera informée du nom des fraudeurs.

Séance levée à 21h30.

Prochain CA :

le mardi 11 juin 2019 à 19h.

Centre Social du Douet, petite salle à 19h